



Logo extrait du site ashomer.blogspot.com.

Israël, démocratie, islam

La Conférence dite de Durban II (avril 2009)

Après la conférence mondiale contre le racisme organisée par l'Organisation des Nations Unies à Durban en 2001, plusieurs pays s'inquiètent de la tournure que prend la nouvelle conférence onusienne sur le racisme qui se tiendra à Genève en avril 2009.

Qu'en sera-t-il de l'orientation antisémite et hostile à Israël qui a caractérisé Durban I ?

L'orientation antisémite de Durban I

La Conférence de Durban I s'est tenue du 2 au 9 septembre 2001 à Durban en Afrique du Sud. L'événement réunit les délégations de 170 États autour du thème : "le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et les autres formes d'intolérance". Les discussions se focalisent alors sur le traitement réservé aux Palestiniens par l'État d'Israël et sur une supposée équivalence entre le sionisme et le racisme. L'Australie et le Canada dénoncent l'hypocrisie de la conférence qui ne sert pas la résolution du conflit israélo palestinien mais qui cherche surtout, notamment selon le délégué canadien, à délégitimer l'État d'Israël et à déshonorer son histoire et la souffrance du peuple juif. Les délégations des États-Unis et d'Israël quittent la conférence dès le 3 septembre.

La préparation de Durban II

La prochaine conférence des Nations unies contre le racisme se déroulera à Genève du 20 au 24 avril 2009 au siège des Nations Unies. C'est la Lybie qui a été choisie pour en diriger les travaux. Quant à l'Iran, il est membre du bureau décisionnaire. Il convient de noter que la première réunion de préparation s'est déroulée pendant la pâque juive et la seconde le jour de Kippour, quant au 20 avril 2009, date d'ouverture de Durban II, c'est le jour officiel de Yom ha Shoah (journée du souvenir de la Shoah). Enfin, la contribution asiatique chargée de fournir un document de travail pour Durban accuse Israël d'apartheid et de génocide et se base sur les déclarations de Téhéran de 2001.

Les nations occidentales et Durban II

Les États-Unis et Israël ne participeront pas à la nouvelle conférence, à moins d'avoir l'assurance que Durban II ne servira pas de tribune antisioniste. Le Canada a décliné l'invitation.

La position de la France reste la plus diplomatique. Selon François Zimeray, ambassadeur pour la France aux Droits de l'Homme, elle est conditionnée à trois "lignes rouges à ne pas dépasser".
Le lieu de la conférence: la Lybie propose qu'elle se déroule sur son sol, mais les Européens préfèrent un terrain plus neutre. **La diffamation des religions:** plusieurs pays souhaitent en effet que la diffamation des religions soit qualifiée de crime, ce qui risque de porter atteinte à la liberté d'expression, une des valeurs phares défendues dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Enfin, **"Ne pas revivre le cirque de 2001"**.

Cette position est censée représenter la volonté des vingt sept pays de l'Union Européenne.

Source: http://www.desinfos.com/spip.php?page=article&id_article=11441